Le projet de Parc naturel régional des Ardennes



Une diversité de patrimoines

Méandres des vallées de Meuse et de Semoy, landes et bois profonds des Rièzes et des Sarts, doux vallons jalonnés de haies vives et de vergers de la Thiérache Ardennaise...: le territoire du projet de PNR est remarquable par la diversité et la qualité de ses paysages, mais aussi de ses patrimoines naturel, humain, industriel et bâti.

Carte d'identité

- Population: 76 062 habitants
 Superficie: 117 680 hectares
- Un patrimoine culturel diversifié : églises fortifiées, Citadelle de Rocroi, Fort Condé, châteaux moyen-âgeux et bâtiments industriels, cités ouvrières, «savoir-fer» ...
- 5 unités paysagères : Thiérache ardennaise, Val de Sormonne, Plateau de Rocroi, Massif ardennais, Pointe de Givet.
- Des milieux naturels remarquables reconnus : 58 ZNIEFF de type 1 3 ZNIEFF de type 2, 6 APPB, 6 SIC ou ZSC, 1 ZPS (dont 61 000 ha sur le territoire),1 ZICO, 2 RNN.



Parmi les actions déjà engagées...

• Préserver des variétés locales et sensibiliser au maintien des vergers : deux **vergers conservatoires** composés de 120 arbres représentant 40 variétés locales oubliées;



• Soutenir les productions locales et expérimenter de nouvelles formes de distribution: un marché paysan mensuel regroupant 28 producteurs locaux;

- Développer l'attractivité et le potentiel touristique du territoire : un plan de paysage menée sur la partie ouest du territoire;
- Mieux connaître les milieux naturels du territoire et l'avifaune : une **étude ornithologique** portant sur 24 espèces et menée sur l'ensemble du périmètre;
- Sensibiliser les agriculteurs et les élus aux enjeux de la préservation du bocage: un **guide bocage** créé à destination des agriculteurs;
- Développer un tourisme durable à travers
 l'utilisation du train : Escapades ferroviaires en Ardennes.











